

cerises

la coopérative

DÉCOUVREZ
le nouveau site *Cerises*,
la coopérative [ici](#)

Humeur de Cerises

Le CROUS d'Amiens propose depuis peu des séances d'hypnose, avec techniques d'autohypnose. But affiché : aider les étudiants/es à gérer, réduire leur stress. Le repas à 1€, lui, attendra ...

Les produits alimentaires ont augmenté de 14,5% sur un an en février 2023. Au même moment les vols à l'étalage avaient augmenté de 14%. Ah la sobriété...

Pour la 1^{ère}. fois depuis 122 ans, le Réal Madrid a présenté (face à Villeréal) en championnat espagnol une équipe sans aucun joueur espagnol (ni catalan). Le foot n'a pas de frontière...*

Agenda militant

Judi 6 avril

Procès des politiques de santé
Bourse du travail
Salle hénaff
85 Rue Charlot
Paris et en direct sur facebook

12-14 Mai à Lure

Pour un nouvel élan des Services publics

12 et 13 Mai à Bordeau

Rencontre Nationale Festisol

A lire sur

la Coopérative de débat

Pourquoi un salon anticolonial et antiraciste aujourd'hui ?
Christian Mahieux

De l'illégitimité du Parlement à la souveraineté populaire



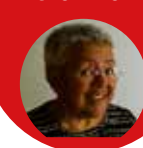
Jamais un président de la République n'avait montré autant de mépris pour la démocratie et les institutions, autant de mépris pour un mouvement social qui rejette avec force et vigueur un projet de loi inique sur les retraites. Après avoir dit sur toutes les chaînes d'info qu'ils n'utiliseraient pas le fameux 49-3, le gouvernement d'Élisabeth Borne est passé en force pour faire adopter sa loi. Il s'en est fallu que de 9 voix pour que ce gouvernement ne tombe sous le coup d'une motion de censure. Ainsi même si la légalité républicaine est respectée, la légitimité de Macron est vacillante. Au-delà c'est le système institutionnel qui apparaît nu et obsolète. Il est de plus en plus explicitement mis en cause et la difficulté pour la droite de constituer une

majorité est un symptôme lourd. La colère des gens n'est que plus grande et recouvre de plus en plus l'ensemble du fonctionnement de la société. Macron lui-même met en cause le principe de la loi. Il revendique d'être au service des marchés financiers.

La rébellion nationale contre l'allongement du temps de travail affronte la dimension antidémocratique de la Ve République. 70% de la population dont 90% des actifs et actives rejettent le projet macronien. Sénat et Assemblée Nationale l'adoptent néanmoins, illustrant l'usure de la notion de « représentation » du peuple. Macron confirme laissant suinter sa peur « la foule qui manifeste n'a pas de légitimité face au peuple qui s'exprime à travers ses élus ». L'illégitime, c'est l'acte parlementaire échappant à la validation populaire. De fait, le mouvement populaire n'est pas que mouvement social.

Avancer désormais ? Favorisons le débat et l'intervention populaire quant à la démocratisation urgente des pratiques politiques. Il faut faire sauter tous les carcans qui font que le peuple n'est pas souverain. Les Gilets Jaunes ont avancé dans ce sens, proposant la mise en œuvre du Référendum d'Initiative Citoyenne. A n'être pas, tel le RIP, la chose du parlement, le RIC offre à tout-e-citoyen.ne de proposer une ou des lois, d'en demander l'abrogation, de révoquer des élu-e-s, de modifier la Constitution. Il faut inventer les outils qui reconstruiront la citoyenneté populaire. En ce sens il faut mettre en débat le rôle et le statut des élu.e.s de la République. Resteront-elles-ils les « représentant-e-s » des citoyen-ne-s ou deviendront-elles-ils leurs porte-paroles ? ●

CATHERINE
DESTOM-BOTTIN



DANIEL
ROME



Crise bancaire aux États-Unis et en Europe !! Les mêmes causes produisent les mêmes effets

Une banque américaine a fait faillite, la Silicon Valley Bank (SVB) suivie par le crédit suisse sauvé par l'UBS ainsi qu'une autre banque américaine « First Republic ». SVB avait acheté beaucoup de bons du trésor américain à une période où les taux d'intérêt étaient très bas. Pour récupérer des liquidités dont ils avaient besoin, ils ont dû les vendre sans pouvoir attendre, mais comme les taux ont beaucoup augmenté (6 augmentations de la FED en quelques mois), les cours des bons ont beaucoup baissé, la SVB a subi des pertes très importantes et une ruée bancaire dès que les déposants ont su les difficultés. La valeur des titres publics (bons et obligations du Trésor) sur les marchés financiers varie en sens inverse des taux d'intérêt. Supposons un bon de 100 dollars avec un taux d'intérêt de 1% à son émission. Il va rapporter à son détenteur 1 dollar. Ce bon fait l'objet d'échanges sur le marché financier. Si par la suite la Banque centrale relève ses taux à 5%, les nouveaux bons du Trésor de 100 dollars émis par l'État vont rapporter 5 dollars à leurs acquéreurs. Ceux qui détiennent des anciens bons rémunérés à 1% vont se débarrasser de leurs anciens titres pour en acquérir des nouveaux plus rémunérateurs, ce qui va entraîner une baisse de la valeur des anciens bons, l'offre de ces titres étant supérieure à la demande. Le risque de contagion est très fort car les marchés financiers et bancaires sont interconnectés en temps réel. Après la crise financière de 2008 pas grand-chose n'a été mis en place pour éviter ces crises financières à répétition car les détenteurs de capitaux veulent beaucoup de cash très rapidement.

● DANIEL ROME

Salariés et Exilés même combat ?

On aurait pu penser que le projet de loi Asile et Immigration allait passer à l'assemblée nationale comme une lettre à la poste.

La droite et l'extrême droite ne pouvaient que soutenir cette vision répressive de l'accueil des étrangers, considérés a priori comme des délinquants, comme le montrent l'augmentation des centres de rétention administrative, l'inscription au fichier des personnes recherchées, l'assignation à résidence des personnes qui ne seront pas placées en rétention, le droit à prendre leurs empreintes digitales de force.

Les objectifs de rendre effectives et sans délais les obligations de quitter le territoire français (OQTF) en supprimant certains recours et les droits et prestations obtenues et en les assortissant d'interdictions de retour sur le territoire français pendant 5 ans (IRTF) ne peuvent que les satisfaire.

Ils ne se seraient pas révoltés de la nouvelle restriction des droits au séjour et à l'asile. En effet, sous couvert d'efficacité et de proximité, les services de l'OFPPA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) seront répartis dans des « Espaces France Asile » placés au sein des préfectures. En gardant quelle indépendance ?

De même la "déconcentration" de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) et la généralisation du juge unique (au lieu de trois) risque de priver les personnes d'une formation collégiale et de la compétence de la cour nationale au moment du recours.

Le volet « intégration par le travail », imposé par certains patrons et par l'état pitoyable de notre système de santé et qui prévoit des régularisations de droit, reste en retrait par rapport aux droits déjà ouverts antérieurement, puisque celles-ci s'arrêteront à la fin des contrats. De plus les temps de travail réguliers des étudiants et demandeurs d'asile autrefois pris en compte pour l'admission au séjour par le travail ne seront plus pris en compte : ne resteront que les contrats obtenus en situation irrégulière. Vision utilitariste d'une immigration jetable ou volée aux pays moins développés quand elle est formée, rien qui puisse inquiéter un représentant du rassemblement national.

L'exemple de l'accueil des ukrainiens, relayé par bien des communes, sans obstacles administratifs aux papiers ni au travail et qui n'a pas fait vaciller la France ni fait s'écrouler l'économie aurait-il pu donner à certains l'idée qu'on pourrait faire de même avec ceux qui fuient d'autres guerres, d'autres persécutions, d'autres misères ?

En ces temps de manifestations de foules et de motions de censures, échaudé par ses déboires à l'assemblée nationale, craignant d'être confronté à l'obligation d'user à nouveau du 49.3, le Président compte désormais passer ses projets par décrets et prévoit de découper le projet de loi Darmanin pour le faire passer « en douce » par petites tranches à partir de l'automne. A Rennes la manifestation prévue le 25 mars contre ce projet de loi scélérate a été interdite par la préfecture. Démocratie ?

● MARIANNE COUDROY



©ceriseslacooperative

Megabassines : enfin un mouvement pour l'eau ?



© Soulèvements de la terre

Ce week-end des 25 et 26 mars, des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) contre la création de méga bassines. La mobilisation, en plein mouvement social, a confirmé la « radicalisation » d'une partie des opposants/es à la politique macronienne, lassés/es de la superbe et du mépris du pouvoir. Lequel a visiblement choisi de durcir la violence pour

espérer sortir gagnant du front social qui se constitue : 200 blessés/es (selon les organisateurs), dont une quarantaine (selon la police), et quelques cas très graves dont l'urgence vitale est engagée, voilà qui indique la violence de l'affrontement.

Mais peut-on résumer cette affaire aux seules violences ? Paysans de la Confédération paysanne et « écolos des villes » constituent à travers l'hexagone, un nouveau front social. Les méga bassines sont des réserves, artificielles, qui pompent l'eau de la nappe phréatique pour la mettre à disposition ... de l'agro-industrie. Alors même que dans bien des bassins, le rechargement de la nappe phréatique atteint péniblement les 50%. Au sortir de l'hiver, menace une sécheresse, qu'en sera-t-il cet été ???

Cette aberration écologique indique sans ambages le choix des pays développés : confisquer l'eau pour le capitalisme agro-industriel, l'agriculture intensive et la productivité. Ou engager une transition radicale vers une agriculture raisonnée et raisonnable, priorisant les investissements non sur des stultifications high-techs mais sur la prévention des épidémies. Favorisant le plein air contre les hormones, le grain et l'herbe contre les farines animales. C'est bien un choix de société qui est donc posé. D'autant que si l'avenir des trusts type Monsanto se joue en Bourse, celui d'une irrigation respectueuse des sols, factrice de biodiversité et économe des ressources suppose coopérations et solidarités entre paysans comme entre ville et ruralité.

La violence avec laquelle le pouvoir macronien répond à ces mobilisations montre qu'il n'entend pas céder ; les déclarations militaires « il n'y aura pas de ZAD ici » cachent mal la soumission de l'État aux trusts américains et son mépris total de la situation écologique comme des conditions de vie et de travail des agricultrices et agriculteurs.

Nous avons besoin d'une autre agriculture, alimentant des circuits de distribution et un modèle alimentaire renouvelé. Il vaudrait mieux s'en prendre aux piscines lucratives ou individuelles ou au gâchis d'eau qu'aux opposants/es aux mégabassines. Comme il vaudrait mieux s'en prendre aux paradis fiscaux qu'aux allocataires du RSA. Choix de classe ! Choix d'avenir de la planète aussi, quand on sait que deux-tiers des guerres dans le monde ont aujourd'hui l'eau comme (une des) cause(s).

● PATRICK VASSALLO



© Photothèque du mouvement social



Service public mon amour

Du 12 au 14 mai à Lure, se tient un grand rassemblement pour Un nouvel élan pour les Services publics. En plein mouvement social pour les retraites, se mobiliser pour les Services Publics n'est, non seulement pas contradictoire, mais bien complémentaire.

Il s'agit de se libérer des injonctions des milieux financiers pour renforcer, développer la sécurité sociale et les services publics piliers d'une société post-capitaliste, pour répondre aux besoins fondamentaux de toutes et tous.

Sortir de la logique du marché, se réapproprier collectivement les activités publiques, développer des pratiques autogestionnaires jusque dans les services publics organisés à l'échelle nationale, comment s'y prendre ?

L'égalité d'accès pour tout ce nous jugeons vital

Le mouvement social d'ampleur sur les retraites interroge aussi le devenir des services publics qui sont en grande difficulté depuis 20 ans pour assurer un service de qualité. Dans service public on comprend à la fois les grandes entreprises publiques longtemps en dehors du marché et de toute concurrence comme la SNCF, la RATP, EDF, La Poste et les Télécom, Air France mais aussi des entreprises privées qui ont des obligations de service public ou encore des activités économiques gérées et organisées directement par l'État : les 3 Fonctions Publiques (État, Hôpital, Territoriale). La grande avancée sociale en 1945 a permis de doter les salariés de statuts particuliers (Fonctionnaires, EDF, SNCF, RATP, Égouts de Paris et on pourrait rajouter le statut des intermittents du spectacle et le statut particulier des journalistes). Des statuts cohérents avec les rôles et missions attendues des salariés des services publics concernés. Ainsi les agents sont au service de la nation et non du pouvoir politique.

L'objectif était alors d'assurer l'égalité d'accès des citoyens devant ce qui est jugé vital, quel qu'en soit le prix et assurer la cohésion de la société. Le rapport de force a permis une conception des services publics en rupture avec la logique du profit. Le développement des services publics a permis un véritable maillage du territoire et une égalité de traitement des citoyens quel que soit leur lieu d'habitation ce qui a permis une forte réduction des inégalités et un développement économique, social, et culturel très important.

Aujourd'hui, les enjeux écologiques et sociaux auxquels est confrontée l'humanité toute entière nécessite un développement sans précédent des services publics.

Or sous couvert de répondre aux injonctions de l'Union Européenne depuis le traité de Maastricht une grande partie des activités des entreprises publiques a non seulement été ouverte à la concurrence mais dans certains cas a subi une privatisation partielle ou totale. Les méthodes de gestion néolibérales sont entrées de plain-pied dans l'organisation des services publics et sous couvert d'efficacité et rationalisation des coûts, l'ensemble des activités économiques du domaine public a vu ses budgets se réduire et la qualité du service rendu se détériorer, et des missions participant à une régulation bien au-delà des aspects économiques ont été supprimées.

Comment parvenir à inverser la tendance si on ne remet pas en cause la logique néolibérale ? Comment sortir les services publics de la logique du marché ?

Beaucoup de collectivités territoriales ont recours aux délégations de service public ou aux partenariats Public/privé ou installent des Sociétés Publiques Locales. Est-ce une piste pertinente ?

Certains proposent que l'État arrête de se désengager et revienne en force dans les SP alors que d'autres proposent une réappropriation des activités publiques par des collectifs de citoyens. État, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, auto-gestion. Pour sortir de l'ornière, comment se réapproprier collectivement les activités publiques ?

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris la plume pour répondre à nos interrogations.

● **La rédaction de Cerises**



Un nouvel élan pour les services publics

LURE, 12>14 mai 2023

Village des services publics (Place de la Libération)
Ateliers Débats | Concerts | Restauration

MANIF' NATIONALE

Samedi 13 mai 2023, départ : 14 h 30 - Esplanade Ch. de Gaulle

Contact : lure2023@gmail.com | Site: www.nesp2023.com

Toutes et tous à Lure 12-14 mai

Les tenants de l'étatisme se heurtent parfois aux volontés plus horizontales ou assembléistes des nouveaux mouvements sociaux

Plus de 200 organisations nationales et régionales sont déjà signataires de l'appel **UN NOUVEL ÉLAN POUR NOS SERVICES PUBLICS - SP** (<https://www.nesp2023.com>). Ces 200, dans la diversité et le pluralisme nécessaire, nous rappellent que nos biens communs concernent tout le monde, et doivent être prioritairement relancés et enrichis. L'objectif de **Lure (Haute-Saône) des 12-14 mai 2023** c'est de proposer des solutions, et de se mobiliser pour défendre mais surtout pour avancer, s'ouvrir et s'étendre.

L'urgence de maintenir la proximité, une mobilité adaptée et à moindre coût, l'égalité, la solidarité et l'entraide dans un monde de plus en plus individualiste, marchand et capitaliste, et face aux localismes et aux corporatismes (parfois dans nos propres rangs) nous impose diverses mobilisations, notamment :

1. Défendre au nom de l'intérêt général et d'un vrai aménagement du territoire les acquis-conquis sociaux que sont tous nos SP : c'est un ciment primordial pour une société (et une Europe) plus juste, plus sociale et plus harmonieuse, et un des axes essentiels pour contrer la démagogie d'extrême-droite.
2. Rouvrir les SP fermés ou réduits en fonction des seuls besoins des populations et des territoires, et donc réfuter les logiques centralistes administratives, la gestion de la pénurie ou les seules considérations budgétaires.
3. Améliorer et moderniser des SP qui sont parfois obsolètes, incomplets, inadaptés voire trop inhumains par absence de personnels, de lieux adaptés et de priorité donnée aux usagers-citoyens. L'intégration du numérique, des services à distance... doit se faire comme nécessaire complément, et jamais comme un remplacement.



©Dom' Resmon

A Carhaix on sort la catapulte pour défendre la maternité!

4. Mieux prendre en compte les évolutions socio-économiques, écologiques et l'exigence d'égalité de toutes et tous : la transition écologique, la volonté d'une meilleure ouverture aux jeunes, aux personnes âgées, aux femmes, aux migrants, aux personnes à mobilité réduite... L'accessibilité, la simplicité, la convivialité, le respect du milieu...

5. Créer les SP qui nous manquent, par exemple dans le domaine de l'alimentation, du cadre environnemental ou du logement.

6. Démocratiser tous les SP, en rétablissant le contrôle citoyen partout (celui des usagers comme celui des personnels ou des élus locaux ou syndicaux), et mettant éventuellement en avant de nouvelles formes de gestion, voire d'autogestion. Nos divisions sont grandes, les tenants de l'étatisme se heurtent parfois aux volontés plus horizontales ou assembléistes des nouveaux

mouvements sociaux. Pourtant nous partageons les mêmes exigences. Que le cadre reste national (sur les statuts protecteurs et aux services des usagers, sur l'égalité territoriale et le maintien de la proximité, sur le rôle décideur des conseils d'administration à rétablir) ne doit pas nous bloquer sur des possibilités nouvelles mises en place ici ou là : coopératives, associatives ou autogestionnaires comme dans certains Centres de santé.

Lure se veut une étape, pas un moment terminal. Cet « évènement » cherche à dépasser notre isolement, nos combats locaux si nombreux mais trop dispersés et mal connus ou mal exploités. Il compte – au-delà de nos différences – créer un choc salutaire pour changer de politique, de système et contrer la vision « libérale » et centraliste qui s'impose partout. Il cherche à remettre au premier plan la volonté générale c'est pourquoi des **débats, des stands du village**

des services publics sont ouverts à toutes et tous pour nous rappeler que nos propositions politiques, syndicales, associatives ne doivent jamais se faire en dehors des principaux intéressés, les usagers que nous sommes toutes et tous quels que soient notre âge, notre genre, notre nationalité, nos revenus et nos diverses appartenances.

Les militants de Lure et de la Haute-Saône, réactifs (et parfois triomphants au moins partiellement) dans l'unité la plus large depuis 40 ans dans le Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité, ne sont pas un modèle ni le seul exemple à suivre. Mais ils vous attendent nombreux, dans une convivialité culturelle et artistique à laquelle nous tenons, pour enfin contrer ce rouleau-compresseur qui nous a trop écrasés.

● **Michel Antony**, co-animateur local et national



Néolibéralisme contre services publics !

Par manque d'analyse sur le long terme de ce qu'était le néolibéralisme à l'œuvre, la Gauche politique et syndicale a été en difficulté sur le terrain de la défense des services publics. En toile de fond, une social-démocratie européenne complètement acquise au néolibéralisme (Mitterrand, Rocard, Jospin, Hollande) qui a brouillé les pistes. Beaucoup de collectivités territoriales ont essayé de colmater les brèches quand « le navire commençait à prendre l'eau » (*réduction des moyens pour assurer un service public de qualité*), sans penser que les choix retenus étaient un pansement sur une jambe de bois (délégation de service public, partenariat public/privé).

Le néolibéralisme est une conception politique et idéologique de la société de l'économique à l'intime qui est globalisante. Dès le milieu des années 80, les services publics ont subi l'assaut des néolibéraux qui, depuis 1945, n'avaient pas baissé les armes. La dominante keynésienne était, dans un fondu-enchaîné, remplacée par cette nouvelle

logique qui considère que l'État - au sens large du terme - doit être géré comme une entreprise selon les principes du profit maximal et de la libre concurrence. La construction européenne a évolué au service de ces choix avec notamment le traité de Maastricht, la monnaie unique et le traité de Lisbonne.

Au fil du temps, sous couvert de réduire le montant des prélèvements obligatoires sans mener une politique fiscale qui vise un meilleur partage des richesses, on a réduit le nombre de fonctionnaires ; les entreprises publiques ont été ouvertes à la concurrence dans des secteurs d'activité qui exigent un quasi-monopole (*car le marché production/distribution ne peut pas être partagé*) pour que l'entreprise puisse faire les investissements nécessaires comme l'énergie ou le transport ferroviaire. On assiste peu à peu à une dégradation du service public et à des modes de

gestion qui visent le profit le plus élevé. Le management est une catastrophe pour les salarié.e.s et produit beaucoup de souffrance au travail, car l'objectif affiché est d'augmenter les gains de productivité quoiqu'il en coûte ! Depuis 3 ans, on constate une grande difficulté de recrutement car ces emplois ne sont plus attractifs. Et ce n'est pas en supprimant les régimes spéciaux ni en repoussant l'âge de départ à la retraite que les choses vont s'améliorer. Ces choix ont des conséquences très négatives pour la fraction de la population la plus précaire, qui a un besoin impérieux des services publics pour ne pas sombrer dans la pauvreté et la relégation. C'est le cas des transports pour assurer la mobilité, mais aussi d'organismes comme pôle emploi ou encore l'école et l'hôpital. Les conséquences sont une immense fracture sociale entre la France des laissés pour compte, des invisibles, et la France qui a les moyens de contourner

**Nous voulons
une République
sociale et
démocratique et
cela commence
par les services
publics !**



©sergedignazio

les déficiences des services publics.

Cette fracture a engendré le mouvement des gilets jaunes. Il est donc impératif et urgent de donner un second souffle aux services publics en moyens humains et financiers.

Cette fracture a également engendré la désespérance, poussant un nombre important de nos concitoyens à l'abstention ou à voter pour l'extrême-droite.

Le principe même d'un service public est d'échapper aux puissances d'argent pour en faire un bien commun. Il y aurait quelques pistes à explorer.

1. Revoir considérablement la politique fiscale et mettre à forte contribution la fraction la plus riche de la société.

2. Envisager une construction politique qui implique pleinement les citoyens dans les choix et dans la gestion des services publics.

Nous voulons une République sociale et démocratique et cela commence par les services publics !

« Le théâtre est une nourriture aussi indispensable à la vie que le pain et le vin. Le théâtre est donc au premier chef un service public. Tout comme le gaz, l'eau et l'électricité ». Jean Vilar

● Daniel Rome



© Photothèque du mouvement social

Priorité aux services non marchands

On ne peut plus cacher le délabrement que subissent les services publics en France : l'hôpital, l'école, l'université et la recherche. Tous sont victimes de privatisations rampantes, de restrictions budgétaires ou de soumissions à des normes de gestion et de rendement. Que ce soit avec la T2A à l'hôpital ou le refus d'augmenter significativement le nombre de soignants ou d'enseignants, et même le délaissement de l'entretien du réseau ferré traditionnel, on trouve les pratiques du capitalisme néolibéral.

Mais comment comprendre cette obstination à réduire les dépenses publiques ? Au fond, l'idéologie libérale bourgeoise s'est persuadée et veut persuader que les activités humaines réalisées sous l'égide de l'État, des collectivités territoriales et de la Sécurité sociale sont de pures dépenses sans être aucunement productives. Il s'ensuivrait l'obligation de prélever sur les seules activités marchandes les ressources pour financer celles qui sont non marchandes, c'est-à-dire qui ne dégagent pas de profit. Non seulement cette vision est de nature à accroître les inégalités d'accès à l'éducation la santé etc., si ces services

sont détériorés, mais elle est totalement erronée d'un point de vue logique : aussi fausse que l'assertion selon laquelle le soleil tournerait autour de la terre. Pourquoi ?

Il convient, pour le comprendre, de dépoussiérer complètement la conception du travail productif dans les sociétés capitalistes modernes. Les luttes sociales ont peu à peu permis de créer un espace non marchand où ne règne pas l'obligation de valoriser le capital. La décision politique d'apprendre à lire et écrire à tous les enfants, de soigner les malades, de rechercher, etc., est suivie de

l'embauche d'enseignants, de soignants et autres personnels. **Ces travailleurs sont productifs de services utiles, c'est-à-dire de valeurs d'usage, mais aussi de valeur monétaire non marchande, qui s'ajoute à la valeur marchande et non pas soustraite à cette dernière**¹. C'est ainsi que les comptes nationaux ajoutent le produit intérieur non marchand au produit

¹ J.-M. Harribey, *En finir avec le capitalovirus*, Dunod, 2021. Beaucoup de contributions dans ce sens sur <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/index-valeur.html>.

intérieur marchand². Le travail dans l'hôpital public, l'école ou l'université n'a pas besoin d'être socialement validé par la vente d'une marchandise. Il est socialement validé par une décision politique démocratique. Il découle de cette décision que les impôts et les cotisations sociales qui paient *collectivement* ces services sont prélevés sur un produit global *déjà augmenté* du produit non marchand.

Mais alors, où le bât blesse-t-il ? À deux endroits. D'abord, les forces de travail et les ressources et équipements utilisés pour produire des services non marchands ne sont plus disponibles pour produire des marchandises et donc de la plus-value pour le capital. Ensuite, le paiement collectif de ces services exige des impôts dont au moins une partie est progressive et qui s'attaque un peu (trop peu) aux inégalités de revenus. L'acharnement à réduire l'espace collectif non marchand réside là.

Pour résister à cet acharnement, les luttes concrètes contre les suppressions de classes, de lits à l'hôpital, de maternités de proximité, sont indispensables. Mais le combat se situe aussi sur le plan théorique et culturel.

● **Jean Marie Harribey** membre du conseil scientifique d'Attac, des Économistes atterrés et de la Fondation Copernic

2. N. Cardot, É. Debauche, Insee, 3 décembre 2021, <https://blog.insee.fr/dans-quelle-mesure-les-administrations-publiques-contribuent-elles-a-la-production-nationale>.

Services publics

En droit administratif, le service public est une activité économique d'intérêt général exercée directement par une personne publique ou sous son contrôle. Le S.P repose sur 4 piliers : égalité, équité, continuité, adaptabilité. Le terme apparaît au moment de la Révolution française. Les constituants affirment une nouvelle conception du S.P au service de la nation et non du pouvoir politique.

L'intervention publique, dans un premier temps, s'est cantonnée aux fonctions régaliennes (armée, police, justice finances) qui ont été des instruments pour permettre aux classes dominantes d'assurer la puissance de l'État et d'empêcher « les pauvres » d'accéder aux décisions. Par la suite, cette notion s'est étendue à des activités sociales comme l'école, la santé, la salubrité publique puis à de nouveaux besoins comme la Sécu, le logement ou la culture. Après 1936, des activités économiques considérées comme biens publics ou stratégiques sont entrées dans la sphère publique. (Création de la SNCF en 1937, d'EDF-GDF en 1946, de la RATP en 1949 ou encore Air France les PTT, la radio/TV et la culture avec les théâtres nationaux, le logement (dès 1913 loi Bonnefoy). Toutefois, il ne faut pas confondre service public et secteur public (entreprises nationalisées en 1946 ou en 1982). Le service public se définit par ses finalités. Pendant une longue période, il n'avait pas pour objectif la rentabilité immédiate mais d'assurer à toute la population l'accès à des services marchands et non marchands, afin de réduire les inégalités. En 1982, les lois Auroux ont associé les représentants des salariés à la gestion des entreprises publiques avec un pouvoir très limité. Cette évolution dans le temps a été le fruit d'un rapport de force et d'un compromis libéral qui, aujourd'hui, est remis en cause.

● **Daniel Rome**

Une entreprise publique dans un océan capitaliste ?

Au moment de la création de l'entreprise publique France Télécom et de la séparation des PTT, le réseau des télécommunications était presque inexistant. Avec comme outil son entreprise FT, l'État a développé ce réseau et en a fait un véritable outil de communication qui, une fois fiable et développé, a été donné par l'État « capitaliste », et non vendu, au secteur privé. France Télécom - devenu Orange - c'est l'exemple d'un secteur novateur où l'État, avec les finances publiques, investit et où le privé récupère l'investissement pour rentabiliser ses capitaux. Une fois le capital placé et enrichi, le secteur public des télécommunications peut « disparaître ».

A France Télécom, le minitel était une création française et un réseau très efficace. Mais entre Microsoft, réseau privé, et le Minitel français public, le politique « capitaliste » a bien-sûr choisi le privé.

Je me souviens d'une intervention, lors d'une question des délégués du personnel dans mon unité, où nous abordions la problématique du manque de techniciens. J'ai mis en avant que l'entreprise publique à son époque, 20 ans plus tôt, formait les techniciens à haut niveau de qualification. Ils pouvaient quitter l'entreprise, et facilement diffuser

leurs savoir-faire sur le secteur. Ils représentaient une richesse pour la France et pour tous les réseaux, et c'était reconnu. Un service créé par l'entreprise publique pour l'ensemble du pays. Ainsi, pour développer le réseau de télécommunications, l'entreprise France Télécom a fait le nécessaire pour que ces salariés soient reconnus, bien rémunérés, avec de nombreux avantages sociaux. C'était bien pour tous.

C'est paradoxal, mais l'entreprise publique sert le capitalisme là où il est le plus faible, pour investir, ensuite rentabiliser les capitaux. Devenu privée, France Télécom renommée Orange, remet en question toutes les formations et tous les acquis sociaux. Affirmer qu'une entreprise publique doit être rentable, c'est une technique de langage qui permet le passage au privé.

Aujourd'hui, il est possible qu'on découpe l'entreprise Orange pour créer un service public dont le rôle serait de maintenir le réseau en place. Tous les autres services seraient privatisés. C'est le chemin qui se dessine actuellement avec la création des filiales.

Je pourrais me réjouir de la création d'un service public, d'une entreprise publique

du réseau bien sûr, mais elle sera au service du capital.

Dans l'entreprise, France Télécom l'État s'occupait des objectifs et des développements du réseau et les syndicats s'occupaient des garanties pour les salariés. Le système n'a pas changé dans l'entreprise privée Orange, la direction s'occupe des stratégies et les syndicats des conditions de travail, des avantages sociaux ... qui disparaissent. Comme organisation syndicale, on n'a pas réussi à mettre en place une prise de conscience des salariés pour s'approprier les stratégies. Peut-être qu'on n'en avait tout simplement pas eu l'idée.

Ce n'est pas à l'État mais aux citoyens et aux salariés de dire ce qu'ils veulent pour le service public de télécommunication. Maintenir une entreprise publique dans le système capitaliste avec l'objectif de dépasser ce système implique de lutter perpétuellement pour son développement au service des usagers, en contestant les logiques de rentabilité. Rien n'est acquis définitivement, c'est ce que montre cette expérience.

● **Vincent Markides** délégué syndical FAPT-CGT

**Lutter
perpétuellement
pour son
développement
au service
des usagers, en
contestant les
logiques
de rentabilité**

Mieux soigner, mieux travailler

A l'issue du premier confinement des milliers de fonctionnaires hospitaliers descendaient dans la rue pour refuser le délabrement de l'hôpital. La pauvreté systémique de l'hôpital public avait été mise à jour dès le début de la pandémie de COVID, notamment les manques de moyens matériels et humains. Plus personne ne pouvait s'illusionner sur l'état réel du service public de la santé.

Depuis, plusieurs chantiers ont été ouverts par le gouvernement, notamment la fin de la tarification à l'activité (T2A) qui organisait le financement des hôpitaux depuis les années 2000 dans une logique de remboursements protocolisés, poussant les hôpitaux à choisir leurs patient.es. Pour autant les schémas régionaux d'organisation des soins (SROS) continuent à répartir les services de soins entre public et privé sans égard pour les hôpitaux publics de proximité.

Cette réduction de l'offre du service public est aggravée par une crise de recrutement de personnel dans les hôpitaux, publics comme privés. Actuellement une large partie des lits et des services qui ferment le font par manque de soignant.es.

L'hôpital est désormais dans une situation où le statut de fonctionnaire n'est plus envié par le personnel paramédical. Les soignant.es refusent de devoir sacrifier leur vie personnelle pour des salaires réduits. Or la comparaison avec les collègues en intérim est cruelle. Actuellement ce sont les intérimaires qui, tout en étant mieux payés, décident de leur quotité de travail, repos et lieux d'exercice. Dans une situation où le rapport entre les offres d'emplois et le nombre de candidat.es est favorable à ces derniers.ières, les postulant.es sont malheureusement davantage tournés vers la construction de carrières individualisées que vers la recherche de progrès collectif.

Face à une institution, l'hôpital public, qui a essoré des générations de travailleurs-es par sa maltraitance institutionnelle, beaucoup d'hospitaliers-ières cherchent à exercer dans d'autres structures à caractère non lucratif.

Historiquement, l'Eglise, les mutuelles, le philanthropisme, le paternalisme patronal, mais aussi le mouvement ouvrier ont souhaité proposer, pour des raisons différentes, leur propres offres de soins.

Ces organismes dits du « privé non lucratif » embauchent leurs salarié.es principalement sous le statut de la « convention collective 51 ». Si leur finalité n'est pas lucrative, il n'empêche que leurs structures sont soumises à des impératifs d'équilibre budgétaire qui entraînent la même pressurisation de leur per-

sonnel que dans la fonction publique hospitalière. La situation de ces structures est souvent précaire et sujette à des regroupements. La question salariale y est forte.

De nombreuses luttes sociales sont menées dans les établissements du privé non lucratif y compris dans ceux qui disent s'inscrire dans une démarche de progrès social.

De jeunes soignant.e.s, souvent des médecins, ne souhaitent pas une carrière à l'hôpital, refusant aussi bien le mandarinat que la maltraitance institutionnelle. Ils et elles peuvent alors lancer des projets de centres de santé, parfois autogérés comme le « Village 2 Santé » d'Echirolles (Isère). Ces structures pluriprofessionnelles souhaitent apporter une offre de soin dans des territoires souvent sous dotés.

L'expérience de la psychiatrie institutionnelle inspire certaines des structures qui se créent. Toutefois, il est important de rappeler, qu'y compris dans les expériences les plus émancipatrices, il persiste des rapports de classe et de dominations qui doivent être justement interrogés.

L'institution publique ne peut, sous couvert de son caractère officiel, continuer à broyer son personnel. Les soignant.es refusent de travailler de façon sacrificielle, et, si la revendication est ancienne, la conjoncture permet aux personnels de l'imposer.

Les hospitaliers.ières doivent devenir décideurs-euses sur leur lieu de travail tout en repoussant les velléités de retour à un pouvoir médical qui n'a jamais constitué un meilleur employeur que les directions technocratiques actuelles.

Cohérence d'une offre publique étendue, conditions de vie et de travail améliorées pour les hospitalier-ières (salaire, logement, formation, prise de décision), l'hôpital public est indispensable pour assurer un accès équitable aux services publics. Mais pour recruter, il doit aussi assurer de meilleures conditions de travail que dans le reste du secteur sanitaire. Pour des soins et des emplois de progrès.

● **Etienne Charenton** (SUD Santé Sociaux)



©Photothèque du mouvement social

La santé, un droit fondamental

Dans sa constitution, l'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Il s'agit pour l'OMS d'un « droit fondamental de tout être humain », sans distinction d'aucune sorte. Ce droit est aujourd'hui grandement mis à mal dans notre pays par la fragilisation extrême de notre système de santé qui a été construit sur deux piliers : l'hôpital public et la sécurité sociale fondée sur un régime solidaire basé sur le travail et les cotisations. Quels que soient l'âge d'une personne, son handicap, sa situation sociale ou géographique, elle doit avoir des droits identiques à compensation d'un déficit fonctionnel pour lui permettre l'accès à la vie sociale.

Les logiques purement économiques et d'austérités qui ont amené notre système de santé, longtemps considéré comme le meilleur au monde, au bord de l'effondrement, doivent être abandonnées pour répondre à l'intérêt général, aux besoins de la population. Pour ce faire, il est urgent dans notre pays de donner aux personnels, en nombre suffisant, les moyens d'exercer leurs missions publiques dans de bonnes conditions.

L'hôpital n'est pas une entreprise et la santé n'est pas une marchandise

L'hôpital public est à bout de souffle. En 2019 déjà, les personnels des établissements du sanitaire, du médico-social et du social se sont fortement mobilisé-e-s, rappelant que « *la santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas une entreprise* ». Leurs revendications, qui n'ont pas été entendues, restent aujourd'hui les mêmes : un plan massif de formation

et d'embauches de personnels, de véritables revalorisations des salaires, l'arrêt des restructurations et des fermetures de lits et de structures. Dans les cinq dernières années, environ 17 500 lits, dont 1800 en pleine pandémie, ont été fermés à l'hôpital public, ce qui signifie que chaque jour, 17 500 hospitalisations sont refusées. Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, quand quatre régions seulement étaient dans le rouge, l'hôpital public, seul, a assuré la réanimation, a dû organiser 860 000 transferts de patient-e-s ailleurs et trouver 120 respirateurs à l'étranger.

Actuellement la charge et les conditions de travail sont devenues insupportables pour les personnels toutes disciplines confondues, aggravant la pénibilité physique et morale des professionnel.le.s. Elles et ils sont mis.e.s dans l'impossibilité d'accorder aux patient-e-s et résident.e.s, le temps et l'attention auxquels elles et ils ont droit. D'où un profond sentiment de perte de sens qui provoque des départs en cours de carrière et en nombre grandissant. Il faut impérativement former et recruter massivement les professionnel.le.s dont nous avons besoin urgemment pour l'hôpital et les établissements de santé et d'action sociale et procéder, sans attendre, à une première augmentation générale des salaires, à minima de 10%.

La nécessité d'un grand service public de Santé et d'Action sociale, qui répond aux besoins de la population

Au-delà des revendications immédiates et nécessaires pour les salarié.es de ces secteurs - tant en matière de reconnaissance des qualifications, de salaires que d'égalité entre femmes et

hommes, de formation, de conditions et de temps de travail, d'emploi, de pénibilité et de retraites - la CGT porte un projet plus global de protection sociale, avec notamment une sécurité sociale 100%, comme unique organisme collecteur et payeur, qui assurerait un remboursement intégral des besoins de santé, avec des ressources provenant des cotisations sociales. Il s'agit de revenir aux principes qui ont présidé à la création de la Sécurité sociale selon lesquels chacune « *cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* »

Les nombreuses attaques contre la Sécurité sociale solidaire ont entraîné une dégradation tant pour les usagè.r.e.s qui doivent supporter un reste à charge de plus en plus lourd, 20% en moyenne, que pour les personnels. Il est normal que les dépenses de santé augmentent, et ce sont les recettes qu'il faut aller chercher, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales, 66 milliards d'euros en 2019, contre 39 en 2016, dont bénéficient les entreprises, notamment les plus grosses, sans aucun effet positif sur l'emploi. En 2019, les cotisations sociales ne représentaient plus que la moitié des ressources de la Sécurité sociale. L'argent de la Sécurité sociale ne doit plus servir à gonfler les profits des groupes pharmaceutiques ou des établissements à but lucratif, mais à assurer le droit effectif de se soigner pour toutes et tous, dans la proximité et de manière égalitaire, sur tous les territoires de notre pays.

● **Mireille Stivala Secrétaire Générale**
de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale



© Dom' Resmon

Réveillé en sursaut,
Tombé de mon nid
C'est quoi ce bordel ?
Dit le Colibri !
Un barouf d'enfer à l'hosto ce matin
Du gros son, une grosse caisse, des
tambours,
des bombardes et des binious,
Un Bagad
des ballons, des chansons, des pan-
cartes
des ballons qui s'envolent vers le ciel
des gens par dizaines, par centaines,
par milliers,
10.000 au moins, pas moins
Debout les filles ! Debout les gars !
Réveillez-vous !!!
Bella ciao, il va falloir en mettre un
coup
Fini les grasses mat', fini les pauses
café,
On se bouge, Tous ENSEMBLE !
Tous ENSEMBLE !
Manuel premier,
a mis le feu, et de l'huile sur le feu
et même de l'essence, et un baril de
poudre...
Tu peux bord'Élysée le Pays,
Tu as réveillé nos anciens qui s'endor-
maient
et tous nos jeunes...

Karaez !! Karaez !! Résistance !!!
Carhaix !! Carhaix !! Résistance !!!
Le Breizh Kreiz, le centre-Bretagne
les Terres Rouges du sang de nos
anciens se réveillent !
L'oiseau-mouche va le gueuler fort,
très fort
A Carhaix, de Scrignac à Spézet, de
Saint Rivoal à Berrien,
dans les campagnes et les Monts
d'Arrée
ça se bouge...
« Je suis née à Carhaix en 2014 »
« Je suis née à Carhaix en 2019 »
« Notre petite sœur naîtra à Carhaix en
2023 »
Ici et pas ailleurs !
La Maternité on se battra pour la garder !
On a ressorti « la catapulte » de la
grande lutte de 2008
on ira à Kemper,, s'il le faut...
Ici on a vu passer toutes les luttes,
tous les combats,
pour notre terre, pour nos enfants, nos
jeunes et nos vieux,
Colibri, quinze ans déjà.
Toujours là...
On ne lâchera rien,
L'Hôpital et la Maternité de Carhaix, on
les gardera !
● **Dom' Resmon**

Des besoins fondamentaux à l'autogestion des services

Dans la bataille engagée pour les services publics, nous sommes depuis une vingtaine d'années dans une défense, nécessaire mais pas suffisante. Il faut bien-sûr défendre l'hôpital public et les maternités mais cela suffit-il à réinventer un système solide et juste de santé publique ? Oui, la régie des eaux est une réponse politiquement et économiquement justifiée, mais cela règle-t-il la question de l'eau, son accès, sa qualité, son écosystème, localement comme sur l'ensemble de la planète ? Ces deux exemples montrent la limite de nos luttes actuelles. Au-delà de ces mobilisations, peut-on échapper à poser globalement et précisément la question des besoins fondamentaux ?

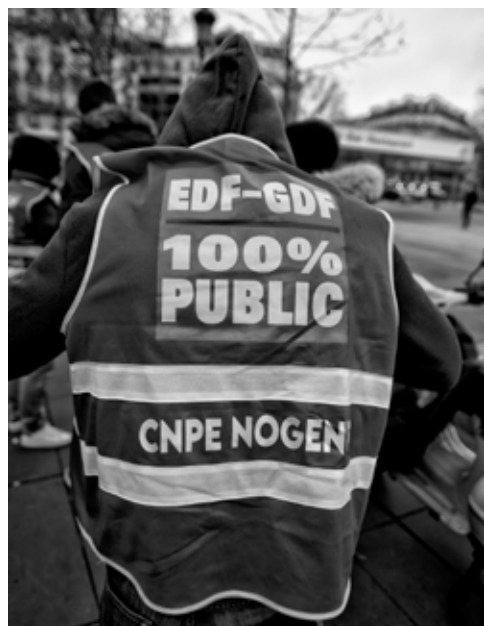
Si nous considérons que l'eau, l'air, la santé, l'accompagnement du 1^{er} et du 4^e Age, les transports publics du quotidien, l'accès numérique, l'enseignement, etc. sont des besoins fondamentaux, il n'y a pas d'autre solution que de les sortir du marché, d'en organiser un accès universel, dans des conditions qui ne profitent pas aux plus gros consommateurs et n'encouragent pas le gaspillage. Comment pourrait-on considérer que la société ne peut, ne doit pas assurer à chacun.e de ses membres la réponse à ses besoins fondamentaux ?

La réponse aux besoins fondamentaux appelle une autogestion, un communisme vivant

De ce point de vue, les politiques menées par les collectivités locales restent à interroger. Le recours à des privatisations masquées, type délégation de service public, doit-il être remplacé par une mise en régie systématique ? Les sociétés publiques locales (successeurs des sociétés d'économie mixte) apparaissent comme une solution qui permet d'associer différents partenaires. Elles semblent un outil utile mais pas forcément adaptable partout en tout. Et qui peut rester « au milieu du gué » dans certaines situations. Les sociétés civiles d'intérêt collectif (SCIC) élargissent le champ des gestions partagées et ont comme principal intérêt d'allier dans une démarche coopérativiste les autorités et collectivités locales à des acteurs de la « société civile », usagers comme salariés. La question de fond posée renvoie à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques partagées. Ceci renvoie aussi à notre conception de la démocratie, représentative et/ou directe. Il s'agit de considérer qu'élu.e.s et services locaux peuvent et doivent, avec la population et les usager.e.s construire ensemble une action publique, son évaluation et son déploiement. Une telle démarche peut-elle se limiter au seul plan local ?

Plus globalement, la réponse aux besoins fondamentaux appelle une autogestion, un communisme vivant qui ouvre à la réappropriation de la propriété collective, pas seulement économiquement ou juridiquement mais dans une redéfinition des biens communs, du commun, de ce qui fait société et assure égalité et justice.

Le mode de « gestion » des services publics ne peut exonérer d'une transformation profonde non seulement de la production et de leur distribution mais aussi de leur utilisation. Est-il nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour nettoyer la rue ou arroser son jardin ? Les mobilités doivent-elles toujours permettre d'aller plus vite ? Ne peut-on penser les constructions et les habitations de façon bien plus économes et écologiques que le bâtiment zéro carbone ? A-t-on besoin d'une machine à laver par foyer ? Faut-il cloisonner toute activité sociale (crèche, garderie, soins de suite, cantine publique, personnes âgées, ...) chacun son pré-carrière, dans son coin ? Ou imaginer dans des pratiques tout aussi efficaces un développement d'activités intergénérationnelles ? Et redonner à la communauté locale, avec les professionnel-le-s une vraie responsabilité dans ces actions ?



© sergedignazio

Et pour finir, le développement de la démocratie sociale et citoyenne, fer de lance de la démarche autogestionnaire, dans le monde du travail comme sur les territoires, est central dans une démarche alternative au capitalisme. Cela amène naturellement à s'approprier les valeurs des communs et à mettre en œuvre un système de prise de décisions le plus horizontal possible. La démarche coopérative et associative est ainsi une expérimentation qui peut permettre de reconstruire des services publics, dans lesquels tous les acteurs et actrices, usagers comme salariés, ont leur mot à dire dans les décisions à prendre. Un arbitrage, étage par étage, de la commune à l'État, en passant par la région et le département, doit permettre de garantir l'égalité entre les territoires.

On peut dans notre bataille pour les services publics aujourd'hui inséminer des grains de communisme et d'autogestion qui transforment notre usage de la planète tout en répondant avec égalité et justice aux nécessités quotidiennes...et à la nécessaire transition écologique et sociale.

● François Longéras,
Patrick Vassallo

A propos du statut des IEG

Dans un grand nombre de services publics les salariés bénéficiaient de statuts, et non de contrats de travail, des statuts qui font considérer leurs titulaires comme des privilégiés. Mais, au-delà des garanties individuelles et collectives qu'ils assurent et auxquelles ils sont souvent réduits, ils définissent un rapport au travail et à l'autorité différent de celui du contrat de travail.

Attribués aux salariés des services publics et à la fonction publique, ils ont été aussi associés à des secteurs jugés fondamentaux à la vie ensemble, au moment de la reconstruction du pays. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les services publics, à recruter, à mener à bien des projets industriels, à assurer leurs missions... ne résident-elles pas aussi dans la suppression de ces statuts (suppression qui prend de multiples formes, de leur suppression à la réduction et aux transferts des effectifs, des filialisations, à la sous-traitance et à l'ouverture à la concurrence...) et finalement du passage du droit de la personne à celle du contrat qui finalement réduit le travail à une prestation désincarnée.

Mon sujet initial étant le statut des électriciens et gaziers (IEG), je voudrais partager un souvenir, les propos que m'avait tenus un cadre, en Ariège dans les années 80. C'était au lendemain d'interventions pour rétablir, une fois de plus, une alimentation électrique régulièrement malmenée dans un département rural et montagnard, aux collectivités dispersées. « Tu vois, ce qui nous rassemble tous c'est le désir d'être utiles à nos concitoyens, avec la préoccupation du service au public qui prend ici une réalité très

concrète, assurer le fonctionnement de nos centrales hydrauliques, relever les réseaux après les coups de vent, conseiller les usagers et conserver le lien avec les personnes isolées. Or cette préoccupation et cet investissement sont possibles car le statut nous libère de l'incertitude, de la précarité et de l'inconnu du lendemain ». N'est-ce pas là que se situe le premier apport des statuts, sécuriser les personnels pour qu'ils puissent se consacrer à l'objet du service public, attribuant un droit à la personne qui, de fait, la dégage de l'échange contractuel et marchand que suppose le contrat de travail.

Depuis plus de trois décennies, l'offensive néolibérale a vidé les différents statuts de leur contenu. Celui des IEG contenait des instances, issues du courant conseilleriste (les CMP et sous-CMP et non des CE) pour discuter du travail réel, d'autres instances où étaient débattues les affectations et les choix des directions, des activités sociales financées à hauteur de 1 % des ventes et gérées exclusivement par les représentants des salariés...

Alors que la question du travail est au cœur du mouvement social actuel, alors que les services publics sont confrontés à des enjeux sociaux et écologiques majeurs, ne faut-il pas réfléchir sur ce qui finalement attribuait aux salariés un autre statut que celui de seuls subordonnés et à leur travail une autre valeur que celle d'une marchandise ? Car constituant, à l'époque et encore aujourd'hui, un déjà-là de dépassement du capitalisme.

● Olivier Frachon

Pour une communalisation du Public

Face à l'offensive néolibérale qui se perpétue depuis plus de quarante ans et dont l'actuelle réforme des retraites n'est que le dernier acte, le retour en force de la souveraineté de l'État est souvent invoqué. C'est oublier comment la « puissance étatique » n'a pas subi le processus de privatisation des institutions qu'elle aurait été censé protéger de la logique du marché et de la financiarisation du capital. Elle ne s'en n'est pas désengagée, mais en a souvent été un acteur stratégique.

Cette évolution n'est aucunement le fruit d'une fatalité. Elle repose en grande partie, sur la manière dont la propriété publique de l'État s'est construite sur la même logique absolue et exclusive de la propriété privée et en fonction de sa protection. Preuve en est que, sur le plan juridique, alors que l'expropriation et la nationalisation d'un bien privé prévoient toujours une indemnisation, la privatisation d'une propriété publique n'implique ni consultation, ni dédommagements pour la collectivité.

La puissance et la force d'invention dont a fait preuve, en parallèle, le mouvement de résurgence des communs et qui nous a conduit à parler du *commun au singulier*, comme un mode de production en voie d'émergence, peut contribuer à sortir de cette fausse alternative État/marché. Les formes d'autogestion de la

production, de propriété commune et de démocratie directe mises en œuvre par le mouvement des communs ne se bornent qu'à revivifier l'économie sociale et solidaire et la tradition non-étatiste hégémonique au sein du premier mouvement ouvrier jusqu'à la Commune de Paris. Elles nous livrent aussi des enseignements essentiels pour penser ce que nous pouvons appeler la *communalisation du public* où par ce concept nous désignons une configuration dans laquelle les principes de la démocratie du commun et de l'inappropriabilité pénètrent au sein même des institutions macroscopiques du public et transforment, de l'intérieur, le mode de fonctionnement de l'administration et des services publics.

Pour étayer cette thèse, dans l'espace à notre disposition, deux éléments majeurs peuvent nous aider, sur le plan historique et théorique, à surmonter la conception du public aujourd'hui encore dominante. Le premier nous renvoie à l'institution en 1945 du régime général de la Sécurité Sociale en France. À l'origine, la collecte des cotisations sociales ne dépendait ni de l'État ni du patronat, mais d'une caisse dont la gestion était confiée aux représentants des travailleurs, d'abord nommés par les syndicats, puis élus directement par les salariés. En ce sens, le premier modèle d'organisation de la Sécurité Sociale peut être compris comme une institution macroscopique du commun et constitue aujourd'hui encore une référence incontournable pour penser une alternative au duopole État-marché. Il n'est pas inutile de rappeler aussi à ce propos que le stratagème adopté pour faire passer l'actuelle réforme des retraites par la voie d'un projet de loi de finances rectificatif de la sécu n'a été possible que grâce à processus progressif de recentralisation qui trouve ses

étapes principales dans les ordonnances Jeanneney qui, en 1967, ont imposé le paritarisme et ont supprimé l'élection directe par les salariés des administrateurs, puis, en 1996, dans l'institution des lois de financement de la Sécurité Sociale qui parachèvent son étatisation. Le second élément tient à la réflexion qui s'est développée en Italie au sein de la Commission Rodotà (2007). Dans le cadre d'un projet de réécriture du Code civil, elle a proposé l'introduction de la notion juridique de « biens communs », mais aussi une réorganisation globale du régime des biens publics appartenant à l'État. Les *biens communs* sont définis comme « des choses qui expriment des utilités fonctionnelles à l'exercice des droits fondamentaux et au libre développement de la personne » et qui doivent être protégées « y compris dans l'intérêt de générations futures ». Ils sont indissociables des processus d'autogouvernement qui en assurent la reproduction, conformément à des règles d'« usage civique collectif » qui s'opposent à la logique exclusive de la propriété, qu'elle soit publique ou privée. Une autre proposition de la Commission Rodotà fut de retirer à l'administration étatique le pouvoir de disposer des biens publics comme si elle en était le propriétaire exclusif, et de concevoir des dispositifs juridiques renforcés pour établir l'*inaliénabilité* et l'*inappropriabilité* de ces biens. En conclusion, l'administration publique, une fois sa position transcendante supprimée, doit donc être *repensée* comme un simple *mandataire* et non plus comme la propriétaire de biens et de ressources collectives dont elle serait libre d'abuser en les aliénant et en les privatisant.

● **Francesco Brancaccio, Alfonso Giuliani, Carlo Vercellone**

**Sortir de
cette fausse
alternative État/
marché**

Des services publics...

Le recul des services publics ne fait plus débat. Couplé à une injustice fiscale croissante, il nourrit une colère sociale qui, s'exprimant par exemple dans le mouvement des Gilets jaunes, traduit un sentiment d'abandon comme l'a plusieurs fois rappelé le Défenseur des Droits.

Face à cette colère, le discours néolibéral martèle qu'il faut réduire les prélèvements obligatoires pour favoriser le pouvoir d'achat, en omettant de rappeler que ces décisions ont un coût pour les populations. Un coût économique et social, lorsqu'un service public est privatisé ou d'accès difficile notamment : quand un service public disparaît d'une commune, celle-ci perd de son attrait, les populations et les commerces étant alors tentées de rejoindre d'autres communes dans lesquelles les services publics restent présents. Ce sont des communes rurales voire de petites villes ou des quartiers pauvres, déjà fragilisés par la concurrence des grands espaces ur-

L'utilisation de l'argent public doit être le fruit d'un débat réellement démocratique

bains, qui sont frappés en premier lieu, avec un accroissement des inégalités à la clef. Le coût est également environnemental puisque l'éloignement des services publics oblige les usagers à effectuer de plus longs déplacements par exemple.

Ce recul prend plusieurs formes comme les suppressions de services publics, les délégations de service public et les partenariats public/privé mais aussi avec l'intervention d'acteurs privés dans le processus de décision, comme l'affaire McKinsey l'a illustré. Pour se réapproprier les activités publiques, il faut montrer les incidences concrètes du recul à l'œuvre et mettre en débat plusieurs pistes.

La priorité est de définir ce qui relève de l'action publique, en fonction des besoins notamment. Il s'agit ensuite d'organiser son financement, donc d'effectuer le lien entre la contribution commune et la dépense publique, en montrant le coût global réel du recul des services publics et en promouvant une autre approche. Toute activité ayant un coût, l'enjeu est en effet de le répartir de manière juste, en ayant pour objectifs d'une part de financer une action publique efficace et présente sur l'ensemble du territoire et d'autre part, de réduire les inégalités. L'utilisation de l'argent public doit être le

fruit d'un débat réellement démocratique et elle doit être transparente pour les citoyen-ne-s. A ce titre, il est nécessaire d'associer continuellement les élu-e-s mais aussi les populations, les associations et les organisations du mouvement social, au niveau local et national.

Certains besoins peuvent être pris en charge par des sociétés coopératives d'intérêt général dont l'objectif ne serait pas de dégager un profit mais d'intervenir en complément des services publics, notamment sur des chantiers spécifiques (isolation thermique des bâtiments publics par exemple). Ces sociétés seraient différentes des sociétés coopératives d'intérêt collectifs promues par BPI France, en reprenant toutefois les principes les plus intéressants (un associé = une voix par exemple). Elles auraient le mérite de montrer que d'autres formes d'acteurs économiques, au service de l'intérêt collectif, sont possibles.

Au fond, la question de la place et du rôle des services publics souffre avant tout d'un manque de débat démocratique et de l'impact des politiques néolibérales de marchandiser la plupart des activités publiques. La période montre cependant un réel attachement de la population à la justice fiscale, sociale et écologique. Les alternatives peuvent y gagner en crédibilité.

● Ophélie Vildey

La meilleure défense c'est...



© sergedignazio

La trajectoire autoritaire du gouvernement oblige à aller sur le fondamental pour modifier le rapport de forces. Regardons ce qu'il se passe en Italie, en Grèce, en Grande-Bretagne, en Corée du Sud ou en Israël : partout l'évolution du capitalisme entraîne ce type de dérive autoritaire ; elle est rendue possible par le système représentatif : parlementaires et gouvernants sont de fait indépendants de celles et ceux qui les élisent. Pourquoi ces mises en cause aujourd'hui et pas durant les années soixante : le rapport de forces s'est dégradé ? Oui mais pas seulement : hier

C'est au peuple que revient la légitimité de définir ce que la société lui doit et comment payer

le capital tirait ses profits de l'exploitation du travail et il avait besoin de personnes bien formées et en bonne santé ; aujourd'hui la reproduction du capital est devenue incompatible avec les frais du travail et il se réfugie dans la spéculation (64% des dividendes versés aux actionnaires du CAC 40) le pillage des fonds publics (159 milliards distribués par l'État). Santé, formation, logement sont devenus pour lui du gaspillage.

La définition des services publics est trop souvent ramenée au rang d'entreprises gérée par l'État. Leur finalité est d'assurer l'égalité d'accès des citoyens devant ce qui est jugé vital, quel qu'en soit le prix et assurer la cohésion de la société. Leur développement a permis un maillage du territoire et une égalité de traitement des citoyen/nes quel que soit leur lieu d'habitation. Il s'agit d'un fondement de notre société : « de chacun/e selon ses moyens à chacun/e selon ses besoins ». La notion de rentabilité lui est étrangère : l'électrification de la moindre habitation en campagne, ou l'École partout en témoignent.

Macron lui-même invoque les attentes des marchés financiers ! Comme s'ils

étaient un élément de la démocratie ! Nous n'avons pas le choix : pour réussir on ne peut que franchir les limites actuelles qui nous séparent de la mise en cause du système. Que l'on soit lié à la politique, au syndicalisme, à l'associatif, l'obstacle est désigné. C'est au peuple que revient la légitimité de définir ce que la société lui doit et comment payer et donc ce qui doit être de l'ordre des services publics.

Cela appelle à dépasser la dissociation du social et du politique comme cela a été le cas lors de leur création par le CNR ou lors du Front Populaire. Qui doit être aux commandes de l'élaboration et ensuite de leur conduite ? aujourd'hui le peuple et les institutions sont devenus deux mondes étrangers l'un à l'autre. Faut-il laisser la prise d'initiative des « réformes » aux forces de l'argent ? Trop souvent une conception de la démocratie entre les mains des intéressé-es, est ramenée aux dimensions du local. Mais comment la maîtrise des intéressé-es peut-elle être compatible avec la nécessité de la production d'énergie, les programmes scolaires ou la politique de santé ? La démocratie implique de pouvoir brasser un espace large – c'est vrai pour la politique internationale de la France ou la lutte contre la crise climatique et écologique. N'avons-nous pas là où nous vivons une idée sur le climat ou sur la situation du Moyen-Orient ? Le Parlement vient de nous faire la démonstration qu'IL n'était pas l'espace où la défense de la retraite se jouait. Alors faut-il se plier au système représentatif s'il ne sert pas le peuple ? Ou ne faut-il pas concevoir que dès que l'on dépasse le local il s'agit non pas d'avoir des « représentants » qui nous dictent ce dont nous avons besoin mais des rencontres de porte-paroles pour permettre aux citoyen/nes d'harmoniser ces besoins ? « On n'est jamais si bien servi que par soi-même » dit un proverbe.

● Pierre Zarka

Nous sommes à bout, soyons en grève !

Les politiques néolibérales déclinées en France depuis une trentaine d'années, ont comme axe la réduction du budget de l'État au profit du privé comme partout ailleurs sur la planète. Le diktat du supposé « équilibre budgétaire » s'est décliné par la mise en place de mesures d'austérité réduisant drastiquement les moyens de fonctionnement de l'ensemble des services publics.

Dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, elles se traduisent notamment, par une réduction constante du nombre de postes, dégradant les conditions de travail et d'apprentissage. Depuis plusieurs années, le non-remplacement des collègues parti-es à la retraite et la diminution du nombre de places des concours de recrutement pour les 1^{er} et 2^d degrés d'une part, le manque d'attractivité du métier dû, notamment, aux bas salaires et aux manques de moyens matériels de fonctionnement d'autre part, causent un déficit d'enseignant-es

À chaque rentrée scolaire, pour pourvoir les postes restés vacants dans les écoles, le ministère, soit recrute des professeur-es supplémentaires sur la liste complémentaire du concours, soit fait appel à des contractuel-les. Dans le premier cas, les professeur-es stagiaires reçoivent une formation et peuvent prétendre à une titularisation. Dans le deuxième cas, le contrat s'arrête à la fin de l'année scolaire et c'est le retour à la case Pôle emploi. Il s'agit donc d'un choix politique : créer des emplois pérennes ou généraliser la précarité.

A titre d'exemple, dans le premier degré, au 1^{er} octobre 2022, 3 500 professeur-es des écoles contractuel-les avaient été recruté-es, soit 38% de plus que l'année précédente à la même date. Au lieu d'ouvrir plus de postes au concours, le ministère organise la précarité de ces enseignant-es contractuel-les qui subissent un manque criant de formation et d'accompagnement lors de leur entrée dans le métier, et toute l'instabilité d'un CDD. Dans le supérieur, environ 35% des effectifs sont des travailleurs et travailleuses précaires.

Malgré l'organisation de luttes importantes pour contrer les politiques de démantèlement des services publics, la casse des droits sociaux, et l'explication exhaustive du désastre annoncé de cette logique néolibérale, le rapport de force en faveur de notre camp social semblait, depuis presque deux décennies, n'être qu'un horizon qui ne serait jamais atteint.

L'utilité vitale des services publics lors de la crise sanitaire due au Covid, a mis en évidence leur manque de moyens : la réduction « des coûts » de l'hôpital s'est soldé par un coût humain effroyable. Le principe de réalité du nombre de mort-es a été une première brèche. L'utilité sociale de l'école mise en avant, car, qui dit écoles fermées, dit travailleuses et travailleurs dans

l'impossibilité de se rendre au travail. Le principe de réalité des « gosses à la maison » a été une deuxième petite brèche...

Le besoin de défendre et d'améliorer les services publics s'est révélé, de nouveau, une évidence pour la population et un aveu d'échec des politiques néolibérales des gouvernements successifs.

Depuis plusieurs mois, partout c'est le même constat d'une augmentation des dépenses courantes (énergie, carburant, prix alimentaires...), tandis que les salaires, minima sociaux et pensions ne suivent pas, voire ont largement décroché. La paupérisation s'accroît et se généralise avec des profits records des entreprises du CAC 40.

La puissance inouïe de la mobilisation en cours contre la réforme des retraites imposée par le gouvernement, 49.3 à la main, et les violences policières dans la rue, nous consolident. La force de ce mouvement repose sur une unité syndicale historique et une mobilisation enracinée partout dans le territoire, avec des actions, des manifestations et surtout des grèves.

Même si les grèves doivent être renforcées, car la grève n'est jamais acquise et doit être discutée chaque jour avec nos collègues, le rapport de force en faveur de notre camp social est de retour. Le mouvement ouvrier, comme lui seul peut le faire, a provoqué une crise politique majeure qui laisse entrevoir que la logique néolibérale arrive au bout car les travailleuses, les travailleurs, les étudiant-es, les privé-es d'emploi, les retraité-es sont à bout.

● Nara Cladera



©Photothèque du mouvement social



Stopper la marchandisation de l'Éducation !

Les gouvernements de Macron n'ont cessé de favoriser le développement de politiques favorables aux entreprises prêtes à étendre leur marché au monde de l'éducation. Pour le SNES-FSU, l'argent public doit aller à l'école publique, gratuite et laïque.

L'entrisme d'entreprises et officines privées, le plus souvent hors de tout cadre réglementaire, sur le périmètre de l'école a été encouragé sur des champs pour lesquels le service public, éreinté par les politiques successives d'austérité budgétaire et de suppressions de postes, a été affaibli voire écarté : orientation scolaire, aide aux devoirs, numérique éducatif, certifications... La connivence manifeste de l'Institution avec des officines de diffusion de l'idéologie de marché doit aussi cesser et les partenariats de l'Éducation nationale avec certaines associations rompus.

Dans le domaine de l'orientation scolaire, le ministère a fait le choix d'une privatisation en favorisant des organismes privés pour l'accompagnement des élèves. Ces partenariats n'offrent aucune garantie de fiabilité des contenus et de respect des règles déontologiques. Certains sont entachés de conflits d'intérêts et proposent des prestations payantes. Les élu-es du SNES-FSU dans les Conseils d'administration des collèges et lycées font leur possible pour s'y opposer. Au lycée, les logiques de parcours individuel mettant en concurrence les élèves « entrepreneurs d'eux-mêmes » ont incité les familles qui le peuvent à recourir aux « coachs » privés pour toutes les formes d'accompagnement scolaire, creusant un peu plus les inégalités.

**l'argent public
doit aller à
l'école publique,
gratuite et laïque**

Des certifications et attestations (PIX pour l'informatique, Ev@lang au collège en anglais) sont imposées par le ministère et viennent affaiblir la portée des examens nationaux comme le DNB (diplôme national du brevet). Certaines dépendent en outre d'organismes privés (Cambridge, Cervantès...) financés par de l'argent public et souvent à validité limitée. Les enseignements, le DNB et le baccalauréat permettent pourtant d'attester un niveau de langue. Dans cette perspective, un retour à des épreuves nationales du bac qui certifient dans les domaines qui l'exigent est une nécessité pour lutter contre cet

entrisme du privé sur la dimension certificative des examens.

Pour stopper toute marchandisation des diplômes, l'accès à l'enseignement supérieur doit être ouvert à toutes et tous avec une augmentation des capacités d'accueil à hauteur des besoins. L'abandon de Parcoursup est impératif au profit d'un système d'affectation transparent, totalement anonyme, sans mention de l'établissement d'origine, qui garantisse à toutes les bachelères et tous les bacheliers l'inscription dans les formations publiques de leur choix, selon un système de vœux hiérarchisés. Dans l'immédiat, toute référence dans Parcoursup à des certifications proposées par des institutions ou officines privées (5 072 en 2023 soit 414 de plus qu'en 2022) doit être retirée.

Le développement des bachelors dans des formations privées hors contrat présentes dans Parcoursup est un exemple révélateur. Ces formations, avec des frais de scolarité très élevés, entrent, par leur recrutement, en concurrence directe avec les CPGE, formation essentiellement gratuite et les classes de BTS en lycée. Celles-ci doivent être développées, sous statut d'étudiant-es, en conservant un

accueil diversifié de bacheliers-ères sans quota. Le nombre de places en BTS publics doit être augmenté suffisamment pour l'accueil de toutes et tous, notamment pour l'accueil des bacheliers-ères professionnels.

Au prétexte de la mixité sociale, le ministre NDiaye programme des mesures particulièrement profitables à l'enseignement privé sous contrat. Elles aggraveront un peu plus son rôle déterminant dans le creusement des inégalités car le privé sous contrat n'a pas les mêmes contraintes que le service public d'éducation. La ségrégation sociale doit être combattue fermement, notamment par l'attribution de dotations de fonctionnement indexées sur différents critères (taux de PCS, nombre de boursiers, élèves scolarisés en UPE2A, IPS etc.). Maintenir une richesse de la carte des enseignements et des options et travailler sur les critères d'une sectorisation stricte est nécessaire pour permettre partout la diversité des parcours scolaires et l'amélioration de la mixité sociale et scolaire dans les établissements publics.

● **Gwénaél Le Paih** secrétaire général adjoint SNES-FSU

Défense des écoles avec les retraites !

Dans l'Allier, parallèlement au mouvement national contre la réforme visant nos retraites, s'est développé un puissant mouvement contre les fermetures de classe. Après des années de pause relative, l'État a en effet entrepris de faire ce qu'il envisage depuis longtemps : fermer des classes et des écoles par dizaines. 29 suppressions de postes furent annoncées début janvier. Depuis, la lutte n'a pas arrêté – les défenseurs des écoles se retrouvant souvent dans les manifs pour les retraites.

On a vu jusqu'à 130 manifestants dans des localités qui ont moins d'habitants ...

Et surtout, des dizaines de comités de parents, une vraie auto-organisation, et des petits maires ruraux qui sont les premiers à dire qu'ils ne combattent pas que pour « leur » commune, mais pour toutes.

C'est ce qui a permis aux 2 principaux syndicats unis sur ce sujet, FSU et UNSA, d'impulser des actions départementales en direction de l'Inspection d'académie et de la préfecture avec des centaines de manifestants. Et de constituer un Comité départemental de défense de l'école publique avec des dizaines de maires, le député de Moulins, tous les syndicats et, surtout, des gens !

Deux obstacles politiques rencontrés au passage : certains chefs de l'Association des maires ont accepté le « cas par cas » quand les petits maires le refusent, et le député RN de Montluçon a entrepris de défendre « la ruralité » mais pas les écoles urbaines dans les quartiers de Montluçon dont la population doit lui déplaire !

Ce samedi, rassemblement au village d'Au-try-Issard puis mercredi, Assemblée de défense de l'école pour discuter de la suite. D'autres départements nous ont contactés. On pense à aller frapper à la porte du ministère.

● **Vincent Présumey**

Mouvement social, et maintenant ?

On va gagner !

A chacun son récit.

Macron nous récite le sien : on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps, la foule n'est pas légitime, seuls les élus issus du suffrage universel sont légitimes (tellement légitimes qu'il les contournent via l'article 49-3...), il est responsable même s'il doit être impopulaire, il n'y a pas d'alternative, c'est dur, il faut faire des efforts mais c'est à ce prix qu'on va sauver le régime par répartition, la violence n'est pas acceptable, on va continuer à travailler, rédiger une nouvelle loi travail (au secours !), circulez il n'y a rien à voir !

Et nous : on est déjà fatigué, le travail use, les cadences, la souffrance, la santé abîmée, on a du mal à boucler les fins de mois avec nos petites retraites, et nos petits salaires, c'est toujours aux mêmes qu'on demande des efforts, d'autres s'en mettent plein les poches en même temps, les dividendes explosent et les milliardaires sont de plus en plus riches, c'est nous qui sommes légitimes, le refus de la réforme est majoritaire, et même ultra majoritaire chez les salarié-e-s, cela fait des semaines qu'on le dit, et on ne lâche rien, le mouvement est soutenu même quand les gens galèrent dans les transports ou dans les rues jonchées de poubelles, les violences sont clairement de la responsabilité du gouvernement (incroyable retournement de l'opinion à ce sujet!), l'unité syndicale est totale, et c'est Macron et son gouvernement qui

sont illégitimes, les solutions existent pour financer les retraites mais les milieux financiers (dixit Borne) n'en veulent pas.

La surdité de Macron est épuisante. Construire un tel rapport de force inédit et ne pas gagner là maintenant, ça produit de la colère, ça marque les corps et les esprits.

Nous n'avons pas enclenché de grève reconductible dans mon collège. La grève reconductible est un objet politique non identifié ! Nous voguons au grès des annonces de l'intersyndicale. Chaque semaine il faut se remotiver pour l'action à venir, tenir tant bien que mal des AG sur le temps du midi alors qu'on continue de travailler entre deux jours de grève, que les réunions ou les activités du midi se poursuivent (Association sportive, devoirs faits, activités du FSE, commission permanente, rendez-vous avec les élèves pour préparer l'oral du DNB, réunions diverses pour suivre les projets interdisciplinaires...). Nous n'avons qu'une heure par mois de temps syndical dégagé pour toutes et tous, autant dire que cela ne permet pas de suivre le rythme actuel du mouvement. Nous n'avons pas de temps commun avec l'ensemble du personnel en particulier avec les agents. Ou alors il faudrait rester en soirée et comme on a déjà fait pas mal de soirées en conseil de classe, réunion parents profs... franchement c'est clair, la grève reconductible ce serait plus facile... Mais nous ne



©Photothèque du mouvement social

sommes pas encore venus à bout des pratiques délégataires.

Et pourtant nous tenons.

Sur les 80 salarié-e-s de l'établissement (hors personnels de direction), on peut évaluer à une quinzaine le nombre de celles et ceux qui n'ont jamais fait grève depuis le 19 janvier. Dans les temps forts, nous sommes plus de 40 grévistes comme jeudi 23 mars (sachant que tout le monde ne travaille pas tous les jours), et la présence en manifestation est plutôt bien suivie, parfois même avec les enfants des collègues en poussette ! C'est l'acte 2 du mouvement social. Le texte adopté, la mobilisation se poursuit et c'est un nouvel acquis du mouvement, conforté par la discussion en AG vendredi dernier. Conforté aussi par la possibilité du Référendum d'Initiative Partagée, qui n'éteint pas la mobilisation mais a l'avantage de dire maintenant c'est au peuple de trancher, chacun-e étant bien conscient-e que la mobilisation devra se poursuivre pour l'obtenir. Et c'est notre récit qui va l'emporter.

● Sylvie Larue

Haine, mépris et violence de classe

C'est ce qui caractérise le pouvoir d'État. Au service du patronat, des actionnaires, des exploités, le gouvernement n'en peut plus de ce mouvement social qui dure depuis deux mois et demi. A ce jour, la grève n'est pas assez puissante, pas assez généralisée pour le faire céder. Elle est suffisamment présente sur l'ensemble du territoire pour créer un climat de lutte ; d'autant que les manifestations rassemblent toujours un nombre considérable de personnes. Y compris sur le plan institutionnel, le pouvoir en place est en difficulté : faute de majorité au sein de l'Assemblée nationale, il recourt, pour la centième fois sous la 5^{ème} République à l'article 49-3 de la Constitution. Un article aux effets magiques : à chaque fois qu'il est utilisé, une partie des député-es opposé-es au projet de loi alors en discussion refuse de censurer le gouvernement, seul moyen que le texte ne soit pas considéré comme ayant été approuvé. L'artifice du 49-3 a beau être bien connu, il énerve à chaque fois... Cela dit, pas un seul gouvernement de gauche depuis 1981 n'a entamé le processus pour l'abolir.

Revenons-en aux manifestations : de plus en plus acculé, le gouvernement a décidé de franchir un cap dans la répression. La violence policière se déchaîne. C'est une violence d'État, contre les travailleurs et les travailleuses, contre la population, contre les meutes comme on dit chez ces gens-là. Manifestations interdites, utilisation d'armes de guerre, provocations, arrestations violentes et sans le moindre fondement, tout y passe. Ce n'est pas sans conséquence : le 23 mars, à Rouen, une manifestante a eu un doigt arraché par une grenade ; à Paris, un manifestant a perdu un œil à la suite du jet, par la police, d'une grenade de désencerclement. Deux exemples parmi d'autres.

Sébastien est cheminot ; depuis plus de 25 ans, il travaille et milite à l'atelier TGV de Villeneuve, dans le Val-de-Marne. Le gouvernement et sa police l'ont mutilé d'un œil. Sébastien anime la section syndicale SUD-Rail de son établissement : 92% des voix aux élections dans le collège Exécution, 73% dans le collège Maîtrise. Qui, parmi celles et ceux qui veulent nous imposer leur loi, peut revendiquer une telle assise démocratique ? La mutilation de manifestantes ou manifestants est



©sergedignazio

effroyable quelle que soit la victime, bien entendu. Mais cette indication à propos de Sébastien a pour objet de montrer, une fois encore, la grande hypocrisie de leur « démocratie » bourgeoise. L'arrivée massive des jeunes marque aussi le rejet d'un système représentatif jugé intrinsèquement lié à la surdité des gens en place.

La colère populaire est très forte. La haine de classe qui se traduit par les violences policières, le mépris de classe qui ressort des attitudes et propos (les meutes » pour parler du peuple qui manifeste) ne font que la renforcer. Une fois de plus, preuve est faite que les mouvements sociaux créent de la politique, sont politiques et n'ont pas besoin de « débouchés » extérieurs à eux. Le meilleur débouché politique, c'est que la lutte soit victorieuse. La dynamique alors enclenchée sera porteuse de changements radicaux.

● Christian Mahieux



Quand la politique est réduite à la conduite du changement !

De nombreuses voix, à juste titre, s'interrogent sur les intentions et la stratégie de la majorité et de Macron, comment peuvent-ils imaginer diriger le pays en ignorant à ce point ce qu'exprime le mouvement social, en provoquant la colère qui s'amplifie au rythme de leurs décisions et expressions. Comment comprendre le mépris qu'ils expriment, souhaitent-ils s'appuyer sur l'exaspération et la colère grandissantes et sur la violence pour diviser le mouvement, s'agit-il d'un mépris des gens, donc du peuple, sont-ils incapables de prendre conscience des nécessités et des enjeux... ?

Bien sûr ces visées sont présentes dans la stratégie adoptée par le président. Mais peuvent-ils le comprendre ? L'argumentation développée ces dernières semaines traduit aussi une méconnaissance de ce qu'est un mouvement social, des intelligences individuelles et collectives qu'il rassemble et qui s'y développent.

En écoutant ces propos j'ai été frappé par la similitude des termes, des phrases et des discours avec ceux qui irriguent les entreprises, en particulier les instances dirigeantes. Avec une constante, ce qu'on aurait qualifié dans le passé un mépris de classe vis-à-vis des gens (la

populace comme était qualifié le peuple dans des temps que l'on croyait passés), incapables de penser les nécessités et des enjeux qui les dépassent nécessairement. Mais plus encore, m'a frappé la similitude avec les mots qui accompagnent les transformations de l'organisation du travail dans l'entreprise. Plus précisément avec tous les principes de la conduite du changement qui accompagnent les transformations quasi-permanentes des organisations de travail.

Or qu'est-ce qui caractérise la conduite du changement, c'est le postulat d'une part que le changement est non seulement inéluctable mais indispensable pour s'adapter et d'autre part que les salariés, dans leur majorité, sont toujours rétifs voire résistants aux changements. Face à cette résistance, il n'est autre moyen que de conduire le changement, par différentes méthodes et pratiques, qui peuvent aller de l'information et les explications préalables à la consultation et l'implication des salariés, mais avec une constante, la méthode, quelle qu'elle soit n'a qu'un objectif, faire partager le projet et réduire les difficultés à sa mise en œuvre. La conduite du changement peut mobiliser et du temps et des ressources, pour amener les salariés à l'ac-

cepter ; par contre elle n'a pour objet de remettre en cause un changement nécessaire à la vie et à l'adaptation de l'entreprise !

Et si, forts de leurs histoires et expériences acquises dans les sphères dirigeantes des entreprises, ils étaient incapables de concevoir autrement la gestion d'un pays : convaincu-e-s de la nécessité et des solutions, leur responsabilité serait de conduire ces changements face à une population inconsciente des nécessités et des enjeux ? Une conception qui, par nature, fait l'impasse sur ce qui fonde la politique, la contradiction voire les antagonismes découlant de conceptions du monde et de la vie ensemble différentes.

Une nouvelle déclinaison du « There Is No Alternative » de Thatcher, mais alors que cette dernière en avait fait un affrontement politique, les pratiques comme les propos de ces dirigeant-e-s présenté-e-s comme issu-e-s de la société civile mais en fait plutôt de l'entreprise, ne traduisent-ils pas le fait qu'ils ou elles n'y voient pas une question politique mais un état de fait ?

● **Olivier Frachon**



© Photothèque du mouvement social

Culture et mobilisation sociale

Un mouvement social est toujours culturel. Ce mouvement contre la réforme des retraites est hors norme et d'une grande créativité. Il dépasse dans les chiffres mais aussi dans la profondeur des colères assemblées bien des mouvements du 20ème siècle. Alors que tout un pays semble se lever, la mobilisation du secteur culturel est contrastée et parfois assez timide.

Depuis la mise en place du 49.3, les prises de position de «personnalités» se sont multipliées mais pas forcément d'où nous l'attendions. Des youtubeur-beuse-s à succès, des streamer-euse-s, des influenceur-euses sont sorti-e-s du bois, souvent pour la première fois de leur carrière. Ielles parlent de leurs parents, du sentiment d'injustice dans le monde du travail et expriment leurs colères face au déni démocratique, face aux violences policières... Leurs prises de position ont des effets immédiats sur la mobilisation de la jeunesse. Alors que certain-e-s se disent apolitiques, ielles ont pris le risque de perdre des «abonné-e-s» et de faire bouger leur image pour des raisons de mobilisation sociale et démocratique. Ceux et celles qui s'intéressent au monde du numérique savent que ces positionnements ne tombent pas du ciel et sont le fruit d'une longue maturation. La particularité du moment réside dans l'aspect «lutte des classes» des prises de parole.

Grèves, théâtre occupés, actions coup de poing : le secteur culturel «traditionnel» est lui aussi mobilisé. La réforme de la retraite aura des impacts énormes sur des salarié-e-s aux carrières souvent discontinues. Pourtant cette mobilisation est comme partielle. Alors que les directeurs et directrices de structures culturelles (théâtres et compagnies) avaient pris position lors de la mobilisation de l'hiver 2021, leur silence est cette année assourdissant. Il a fallu attendre 3 mois pour que paraisse un appel de 300 professionnel-le-s de la culture

(principalement issu-e-s du cinéma français). Pourtant présent-e-s quotidiennement dans les médias pour promouvoir leurs créations, rares sont ceux et celles qui pensent utile de dire un mot sur le conflit en cours. Tout cela doit leur sembler bien lointain ou alors les craintes de déplaire à leurs financeurs (État, collectivités, mécènes...) sont trop grandes. Il se joue sans doute aussi une rupture politique profonde, une logique de classe qui ne dit pas son nom. Issu-e-s, bien souvent, de la bourgeoisie culturelle et/ou économique, et ayant des salaires au-dessus de la moyenne, ielles sont à l'abri des contingences matérielles. L'attitude du public lyonnais sifflant une intervention d'un musicien syndicaliste avant un concert raconte combien le spectacle vivant, de la scène au public, reste bien souvent une pratique de classe.

Il est pourtant crucial, de l'urgence climatique à l'urgence sociale, de mettre en récit une réalité souvent insupportable. Il faut des mots, des histoires pour mettre en perspective et en fable, pour dire de mille manières les conflits et les rassemblements qui font que l'Histoire est mouvement. Des réseaux sociaux aux piquets de grève, le mouvement n'attend rien de «personnalités» qui ont choisi leur camp depuis longtemps mais accueillera ceux et celles qui offriront une pierre artistique à cette construction qu'est le futur.

● **Laurent Eyraud-Chaume**

« J'suis du 50 boulevard Paul Vaillant Couturier »



Fondateur de l'APEIS (association pour les droits des chômeurs), créateur des Z'entrop et du forum des saisonniers, Richard Dethyre narre une autobiographie, qui

tire un fil de la trame du mouvement ouvrier.

L'histoire familiale est un éclat kaléidoscopique du prolétariat du XX^e siècle. Le sociologue ivre des développements singuliers, combien illustratifs d'une époque ouvrière, et ce non sans une grande tendresse et l'exigence dont le militant a fait une marque d'existence.

Le chapitre consacré à l'habitus culturel de notre camp social est remarquable de didactisme et de clarté.

La création de l'APEIS, l'occupation d'agences ASSEDIC rappellent de grandes heures d'une apparition sur la scène politique et sociale des exclu.e.s des trente glorieuses et de la désindustrialisation.

Comment avons-nous glissé du chômage (de masse) au travail gratuit (recherché pour commencer...)? Combien délocalisations et importations massives coûtent au final bien plus que le soi-disant « surcoût » du travail ?

L'auteur ne se prive pas d'interpeller forces politiques et sociales, notre camp social, dans des critiques et des visées qui agitent CERISES LA COOPERATIVE. On attendrait un développement sur la culture, à partir notamment de l'expérience des Z'entrop, cette troupe de théâtre où précaires et chômeurs et chômeuses montrent « pourquoi ils ont inventé le chômage ». Voici de bien belles réflexions qui sont utiles à chaque bâtisseur et bâtisseuse d'avenir.

● Patrick Vassallo

J'suis du 50 boulevard Paul Vaillant Couturier, Richard DETHYRE, Arcane17, 2023, 198 p., 15€ /

La syndicaliste



La syndicaliste raconte l'histoire de Maureen Kearney, secrétaire du Comité d'entreprise européen d'Areva et militante à la CFDT, victime de viol et d'acte de barbarie alors qu'elle s'ap-

prêtait à rencontrer François Hollande alors président de la République, sa dernière carte selon elle, pour dénoncer un arrangement entre EDF et l'électricien chinois CGNPC, qui devait conduire à un transfert de technologie nucléaire entre la France et la Chine ainsi qu'à des suppressions d'emplois chez Areva.

Le réalisateur a décidé de coller au plus près de la réalité. Une seule entorse, la rencontre entre le directeur d'Areva Luc Coursel (Ivan Attal) et le procureur de la République chargé de l'enquête sur l'agression de la syndicaliste.

Maureen Kearney (excellente Isabelle Huppert), met son nez dans les choix stratégiques internationaux d'EDF et Areva et cela ne plaît pas au plus haut niveau. Des responsables d'entreprise ou responsables politiques en sont donc venus à utiliser (indirectement) des méthodes d'intimidation sans que la justice ne fasse toute la clarté sur l'affaire, et même en retournant la situation pour laisser croire que la syndicaliste aurait mis en scène sa propre agression.

Ce film fait froid dans le dos.

Allez le voir, sans pour autant chercher à idéaliser le rôle de la syndicaliste, qui apparaît dans le film non seulement proche de la directrice d'Areva Anne Lauvergeon (Marina Foïs) avant que celle-ci ne soit remerciée, mais aussi incarnant fortement un syndicalisme délégué, la scène avec les salariées hongroises étant de ce point de vue très révélatrice.

● Sylvie Larue

La syndicaliste, de Jean-Paul Salomé, 2h02, avec Isabelle Huppert, Marina Foïs, Ivan Attal, Grégory Gadebois, Pierre Deladonchamps

« Le commun comme mode de production »



La question des communs, les problématiques de ce qui relève du privé, du public, de l'entre deux (tiers secteur de Mitterrand, économie sociale et solidaire, ...) fait l'objet de nombreux travaux et publications, les uns auscultant l'associatif (Laville, Bucolo, Cottin-Marx), les autres le coopérativisme (Huet) ou « les communs ».

Les 3 auteurs proposent de concevoir le commun au-delà de ces approches comme un mode de production en soi. Cette somme imposante, fort documentée, brosse l'état des lieux de la problématique juridique ? Les notions de propriétés, y compris dans leurs remises en cause au regard du changement climatique (eau, air, etc.) y sont disséquées et réinterrogées. La propension économique des auteurs et de leurs travaux sert ici de levier à une investigation politique salutaire.

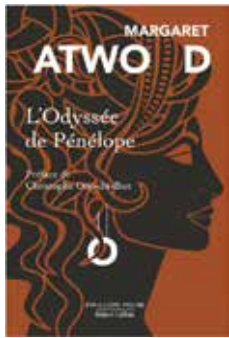
La critique d'une certaine économie politique, vivifiée ici au regard du capitalisme cognitif et des conséquences de la numérisation, ouvre ici des perspectives novatrices, qu'appuient une série de travaux solidement sourcés.

De la belle ouvrage, outil fort intéressant d'un débat à peine ébauché. Mais ô combien d'actualité !

● Patrick Vassallo

« Le commun comme mode de production », Alfonso Giuliani - Carlo Vercellone - Francesco Brancaccio, Editions de l'éclat, Nov 2021, 360 pages, 22 euros

« L'Odysée de Pénélope »



Donner la parole à un personnage féminin « secondaire » est très à la mode actuellement. Et hop, on renverse les rôles traditionnels dans les contes de fées. Ou bien, on raconte la mythologie du point de vue

d'Hécube, de Circé, de Galatée... C'est plaisant. Ça fait féministe. Ça désacralise tous ces héros bien virils. Et - dirai-je - ça se vend bien. Mais, au-delà du commercial, on se demande parfois ce que ces réécritures apportent réellement à la littérature.

L'exercice n'est pas nouveau : Ovide, au premier siècle, aurait inventé le concept. Ses Héroïdes, lettres fictives adressées à l'amant absent, explorent les regrets d'Ariane, la colère de Médée, la rancœur de Didon... Alors, a-t-on besoin de se réapproprier les grands textes - masculins - de l'antiquité ? De se revendiquer une ascendance héroïque féminine bafouée ?

Mais la Pénélope de Margaret Atwood est d'une autre trempe.

La voilà aux Enfers. Et elle raconte. Au premier abord, elle paraît bien innocente. Mais elle l'avoue volontiers : depuis toute jeune, elle aime mentir. Ce qu'elle nous dit est-il vrai ? Est-elle aussi vertueuse que le Moyen Âge chrétien nous l'a vendue ? D'autant que le chœur des servantes, pendues par Ulysse et Télémaque, avance une autre version... jusqu'à lui donner une dimension sociologique peu étudiée. Et pour le coup, résolument féministe.

Un texte bref, érudit, qui monte en puissance et donne envie, une fois terminé, d'en repasser la trame... pour en détisser patiemment les nœuds.

● Alexandra Pichardie

L'Odysée de Pénélope, Margaret Atwood, (2005), Éditions Poche Pocket mai 2022, 208 pages, 8,50 euros

Nouvelles du peyi lòk



Il s'agit de huit nouvelles qui emmènent le lecteur en Haïti. Les huit nouvellistes usent de la fiction pour faire entendre, appréhender, voire vivre par le texte, le réel du « peyi lòk » le pays blo-

qué, depuis de cinq années.

Chacun des textes à sa manière propre de briser le silence fait de l'anonymisation des événements historiques terribles qui ont lieu en Haïti depuis 2018, baptisés alors « fait divers ». Toutes ces nouvelles ont toutes été écrites en mai et juin 2021. C'était avant l'assassinat du « président de facto » Jovenel Moïse. La population haïtienne depuis bientôt trois ans est en lutte contre un pouvoir corrompu criminel illégitime dit Lionel Trouillot qui préface le recueil.

Avant de confier les fables au lecteur Lionel Trouillot se dresse contre le silence et la folklorisation qui camoufle le réel de la situation haïtienne. Ce recueil témoigne de la capacité de la littérature à donner à voir, à commencer de comprendre et l'autoritarisme du pouvoir et la mobilisation populaire pour ses droits politiques sociaux et son exigence de conditions d'existence digne. Autre capacité des huit fables, celle de faire mesurer dans le même temps la violence de la police et des gangs dont sont victimes tous ceux et celles qui relèvent la tête, celles et ceux dont le combat fait obstacle à la mise en coupe réglée du pays.

● Catherine Destom Bottin

Nouvelles du peyi lòk, Témoignages littéraires sur la crise politique en Haïti, Mélissa Béralus, Chantal Kéno, Litainé Laguerre, Marie-Bénédicte Loze, Hélène Mauduit, Évelyne Trouillot, Lyonel Trouillot et Gary Victor, Éditions Atlantiques déchaînés, Nov. 2021, 120 pages, 14,00 €

Swastika Night



« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillasson »

Rebecca West

Katharine Burdekin a publié en 1937 un roman de SF sous le pseudonyme Murray Constantine. Cette autrice fortement influencée par les idées révolutionnaires publie des romans qui questionnent la place des femmes dans la société des années 20 et les questions de genre. Ses nouvelles « Proud Man » raconte l'histoire d'une personne hermaphrodite. Toute son œuvre et sa vie s'inscrivent dans un féminisme radical.

« Swastika Night » est une uchronie, c'est-à-dire un récit d'événements fictifs à partir d'un point de départ historique. Swastika est un symbole qui remonte au néolithique et qui a créé la croix gammée. Le roman tourne autour de l'idée : et si l'Allemagne nazie avait gagné la guerre ? On retrouve tous les ingrédients de l'hitlérisme et du fascisme : manipulation des masses, très forte hiérarchisation de la société avec au sommet les nazis et les guerriers et en bas de l'échelle les étrangers et les femmes qui ne sont considérées que comme des ventres à féconder réduites en esclavage et la société pétrifiée dans le culte mystique de la mythologie germanique et nazie. Ce roman est dans la lignée du « meilleur des mondes » d'Aldous Huxley et « 1984 » de George Orwell.

Pour les amateurs de SF à lire absolument !

● Daniel Rome

Swastika Night, Katharine Burdekin, Éditions Poche Pocket, Oct 2017, 320 pages, 8,30 euros

La Macronie, ou la mort de la rhétorique

M. Véran, vous allez maintenant présenter votre exposé du Grand Oral. Êtes-vous prêt ?

- *Oui. Je vais expliquer pourquoi c'est mal de mettre la France à l'arrêt.* »

Vous aussi avez prêté une oreille un peu éberluée à ce morceau d'anthologie – ou de bravoure ! - que nous a servi Olivier Véran le 1^{er} mars dernier ? Rappelez-vous. Ce discours prophétisait une catastrophe « écologique, agricole, sanitaire, voire humaine » si nous mettions la France à l'arrêt...

Après profonde réflexion, et avoir envisagé diverses raisons à ce ratage monumental – rédaction sous acide ou par un stagiaire de troisième pistonné, pari entre potes « *Cap de placer « papillomavirus » dans ton discours, Oliv' ?* », ou simple mépris pour les pauvres benêts que nous sommes ... - je suis arrivée à une théorie. Ce discours édifiant n'arrive pas par hasard sur nos écrans.

C'est un aboutissement. La mise en pratique d'une conception glaçante de la rhétorique.

« *T'en penses quoi, toi du discours du petit Véran ?*

- *Ben, sur la forme, il rafle tous les points. C'est organisé, structuré par l'anaphore « mettre la France à l'arrêt ». Un petit contresens sur « la France ». Pour lui, c'est juste son parti politique. Confusion très fréquente. Même le président l'a fait. Le champ lexical de la vitesse, d'un monde « en marche », court comme un fil d'Ariane. Une métaphore et un slogan. Le top de la rédaction publicitaire.*

- *Mais le fond ?*

- *Le fond, tu sais bien, ça compte pas beaucoup... Il faut juste qu'on voie les « étoiles dans les yeux des candidats ». T'as compté les étoiles ?*

- *Non, mais te bile pas. De toute façon, ils vont remonter sa note... »*

Eh oui. Le problème, c'est le fond. Mais ça s'explique : leur référence, c'est la rhétorique d'extrême droite.

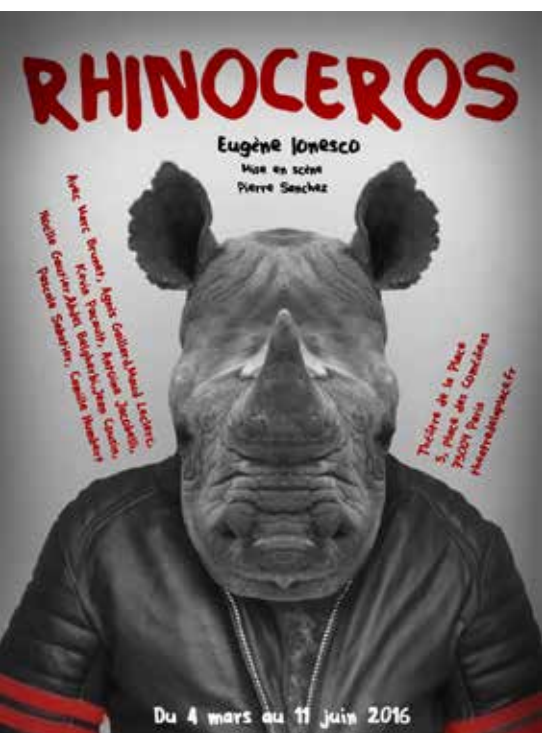
Il y a quelques années, une étudiante m'avait expliqué qu'elle votait FN parce que « *les autres* », elle ne comprenait rien à ce qu'ils disaient. Or, si la simplification permet de gagner, pourquoi s'en priver ? Surtout quand on a une opinion très basse des interlocuteurs. Marine Le Pen ne perd pas d'électeurs, même lorsque ses arguments se limitent à des bruits de bouche. Alors, changement de technique : on vulgarise jusqu'à la vulgarité, des expressions obsolètes cachent le propos, on influenceurs, on sweat à capuche, on buzze pour ne pas disparaître. On joue de ce que Jakobson appelle « *la fonction phatique du langage* » : prolonger la communication entre le locuteur et le destinataire. Le niveau zéro du sens.

En ce sens, ce discours est une apothéose.

Pendant une minute quarante, on s'attendait presque à voir débarquer la Cantatrice Chauve. Au théâtre, on crierait au génie. « *Une critique implicite de l'échec du langage, dans la veine de l'absurde, et au-delà, de la parole politique elle-même. Un jeu tout en retenue, robotique, qui dénonce le rôle de marionnettes interchangeables des acteurs politiques. Du grand art !* ».

Mais vider le langage, Ionesco vous le dira, ouvre la voie au fascisme ; permet à la force brute des rhinocéros de prendre pied dans la réalité, de tout détruire sur son passage. Catastrophe sanitaire ? Olivier Véran a raison. Leur pandémie de rhinocérite a déjà piétiné la Rhétorique. Et la Démocratie.

● **Alexandra Pichardie**



Le noyau de Cerises est constitué de Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Olivier Frachon, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Alexandra Pichardie, Makan Rafatdjou, Daniel Rome, Patrick Vassallo, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation qui cheminent ou ont cheminé au sein du réseau AAAEF, de l'Association Autogestion, de l'ACU, d'Attac, de la CGT, d'Ensemble, de FI, de la FSU, du NPA, du PCF, de Solidaires, de l'Union Communiste Libertaire...

Comme dit dans le *Manifeste*, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis écrire à cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne
<https://ceriseslacooperative.info/abonnement-journal/>